

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

À l'agenda

"Bonjour à Vous tous,"

- 08 mai /
Cérémonie de commémoration
- 14 mai /
Portes ouvertes aux féminines •
BSFC
- 18 mai /
Permanence Mairie
- 19 mai /
Méchoui •
Comité de Jumelage
- 22 mai /
Braderie de la Bibliothèque
- 23 mai /
Permanence Mutuelle
- 24 mai /
Découverte des Whiskies •
Tremplin
- 25 mai /
Braderie de la Bibliothèque
- 26 mai /
Élections européennes
- 31 mai /
Fermeture de la mairie

Le Printemps est arrivé ! Et avec lui, ces premiers travaux d'extérieur que nous reprenons tous... et les premières nuisances et plaintes en mairie parce que certains ont manifestement oublié les plus élémentaires règles de bon voisinage et de Vivre ensemble. Rappelons-nous donc que nous ne sommes pas seuls à Soliers, qu'il existe des horaires pour tondre ou utiliser des outils de bricolage bruyants, que nos chiens et autres poules ou coqs peuvent évidemment importuner nos voisins...

Rappelons-nous aussi qu'il n'y a rien de glorieux à voler les fleurs ou plaques sur les tombes ! Eh oui... quelqu'un trouve ainsi depuis quelque temps très intelligent de se servir sur les sépultures. Comment peut-on s'abaisser autant ? Comment peut-on autant manquer de respect à ceux qui ont perdu un être cher et tiennent à l'honorer ? Et comment peut-on croire que ces actes resteront impunis ? J'espère que cette personne lit ces lignes et se rendra compte de la bassesse de ses actes !

Vous n'avez évidemment pas été sans remarquer la multitude de caravanes de gens du voyage qui se sont installés à l'entrée de Soliers. Sachez bien que la municipalité s'est dès le début employée à régler cette situation, sans cependant être légitime pour le faire puisque le terrain occupé est un terrain privé... et situé sur la commune de Grentheville ! Pour autant, les choses devraient s'améliorer dans les prochains jours.

Je vous avais annoncé il y a quelques mois la décision de « La Poste » de fermer l'agence de Soliers, comme d'ailleurs celle de Bourguébus. Mais j'ai considéré qu'il était de notre devoir de reprendre au sein de la mairie ce service essentiel pour nombre d'entre nous. C'est ainsi que la municipalité mettra en place dès le mois prochain et avec son propre personnel, une « Agence Postale Communale » en lieu et place de l'agence actuelle.

En partenariat avec les municipalités de Ifs, Cormelles le Royal, Fleury sur Orne et Saint André sur Orne, Soliers organisera du 13 au 18 mai la Fête de l'Europe ! Notre service Jeunesse proposera ainsi à tous les Solariens, petits et grands, mais aussi habitants de ces communes, de participer à cette Fête nationale. Vous retrouverez en page intérieure le programme détaillé de cette semaine riche d'événements et de rencontres.

Puisque nous parlons d'Europe, je vous rappelle que se tiendront le dimanche 26 Mai les élections européennes. Il s'agira d'y élire, sur un seul scrutin, ceux qui défendront nos Valeurs et notre Idée de l'Europe dans un contexte aujourd'hui troublé.

Enfin, je vous invite à nous rejoindre le 8 Mai à 16h15 au Monument aux Morts, pour honorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour défendre nos Idées et notre Liberté.

Bien cordialement,

Soliers Infos

Bulletin mensuel
d'informations de la commune

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 2 avril 2019

Vote du compte administratif 2018

Le Conseil municipal à l'unanimité a adopté le compte administratif de l'exercice comme suit

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses (dont report DOO1)	330 521.90 €	1 758 337.35 €
Recettes	258 772.04 €	2 121 861.41 €
Excédent	-	363 524.06 €
Déficit	71 749.86 €	-

Vote du compte de gestion 2018

Le Conseil Municipal a déclaré à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

Vote de l'affectation du résultat de 2018 sur 2019

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

Affectation du résultat en réserves R 1068 en investissement

99 079.86 €

Report en fonctionnement R 002

633 273.49 €

Vote des taux de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé de maintenir pour 2019 le taux de la :

Taxe d'habitation à 17,17%

Taxe sur le foncier bâti à 42,58 %

Taxe sur le foncier non bâti 57,89 %

Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions d'un montant de 40 590 € comme suit :

ADMR	2 300 €
BOURGUEBUS SOLIERS FOOTBALL	8 400 €
ADGS	1 500 €
CAEN SUD GR	500 €
AFM TELETHON	2 200 €
COMITE DE JUMELAGE	1 200 €
AMICALE DONNEUR DE SANG	300 €
COMITE DES FETES	2 000 €
AMICALE DU PERSONNEL	3 500 €
ROCK RAIDEURS	1 500 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
FAMILLES RURALES	1 650 €
APE RECRE ACTIV	300 €
JUDO CLUB	3 000 €

BACCHANALE	800 €
CLUB DES ANCIENS	1 300 €
TENNIS CLUB	3 000 €
COLLEGES	1 200 €
TREMPIN	1 500 €
CAUE	160 €
PETANQUE SOLARIENNE	200 €
ASSOCIATION PLAINE EMPLOI	1 100 €
RESTOS DU CŒUR	100 €
CIFAC ARTISANAT cma	120 €
APFRANCE HANDICAP	80 €
FONDS SOCIAL LOGEMENT	360 €
MISSION LOCALE	1 500 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
BTP CFA	120 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100 €

Total subventions : 40 590 euros

Vote du budget 2019

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. MARIE, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	762 500 €	762 500 €
Fonctionnement	2 548 810 €	2 648 810 €
Total	3 311 310 €	3 411 310 €

Fixation des tarifs concession cimetière 2019

Monsieur le Maire donne la parole à M. LE ROLLAND adjoint en charge du cadre de vie. Ce dernier propose de conserver les tarifs concessions du cimetière comme l'an dernier soit :

Concession de terrain 3.36 m² ou 1.40m² (renouvelables)

Tarifs 2019

Concession de 15 ans (temporaires)	384 €
Concession de 30 ans	454 €
Concession de 50 ans	534 €
Caveau communal 2 places avec plaque au sol (non compris le montant de la concession)	1289 €

Concessions columbarium (renouvelables)

Columbarium case hors sol

Concession de 15 ans	550 €
Concession de 30 ans	980 €

Case urne enterrée (Cavurne)

Concession de 15 ans	280 €
Concession de 30 ans	500 €

Jardin du souvenir et reposoir

Fourniture plaque vierge identification défunt	20 €
--	------

Location caveau et urne provisoire

Tarifification mensuelle (tout mois commencé est dû)	35 €
--	------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les tarifs proposés.

SOLIER			EXTERIEURS		
0 à 620€	621€ à 1 249€	> 1 250€	0 à 620€	621€ à 1 249€	> 1 250€

Vote des tarifs 2019 des camps d'été

L'assemblée délibérante après en avoir délibéré décide à l'unanimité de valider les tarifs tels qu'indiqués dans le tableau ci-contre.

LA DATHEE	7-12 ans	16 places	Régime Général*	94,28 €	107,75 €	121,22 €	142,77 €	158,94 €	175,11 €
5 jours / 3 nuits (démarche qualité)			Autres Régimes	113,18 €	129,35 €	145,52 €	169,77 €	185,94 €	202,11 €
SOUMONT ST QUENTIN	4-6 ans	12 places	Régime Général*	77,33 €	88,38 €	99,42 €	115,99 €	127,04 €	138,09 €
3 jours / 2 nuits			Autres Régimes	88,67 €	101,34 €	114,00 €	133,00 €	145,67 €	158,34 €
SOUMONT ST QUENTIN	6-10 ans	16 places	Régime Général*	129,89 €	148,45 €	167,00 €	194,84 €	213,39 €	231,95 €
5 jours / 4 nuits			Autres Régimes	148,79 €	170,05 €	191,30 €	223,19 €	244,44 €	265,70 €
THURY-HARCOURT	11-14 ans	16 places	Régime Général*	114,32 €	130,65 €	146,98 €	171,48 €	187,81 €	204,14 €
5 jours / 4 nuits			Autres Régimes	133,22 €	152,25 €	171,28 €	199,83 €	218,86 €	237,89 €
RAID AVENTURE BREHAL	14-17 ans	10 places	Régime Général*	123,66 €	141,32 €	158,99 €	185,48 €	203,15 €	220,81 €
5 jours / 4 nuits			Autres Régimes	142,56 €	162,92 €	183,29 €	213,83 €	234,20 €	254,56 €
Allemagne	11-17 ans	10 places	Régime Général*	51,94 €	59,36 €	66,78 €	77,91 €	85,33 €	92,75 €
5 jours / 4 nuits			Autres Régimes	70,84 €	80,96 €	91,08 €	106,26 €	116,38 €	126,50 €

Vote des tarifs périscolaires 2019/2020

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les tarifs 2019-2020 tels qu'indiqués dans le tableau ci-contre.

REGIME GENERAL	SOUERS									EXTERIEURS								
	de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€			de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€		
	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir
1 enfant	0,89 €	1,77 €	2,30 €	0,94 €	1,89 €	2,41 €	0,99 €	1,99 €	2,51 €	1,36 €	2,61 €	3,56 €	1,47 €	2,72 €	3,66 €	1,57 €	2,82 €	3,76 €
2 enfants	0,89 €	1,57 €	2,09 €	0,94 €	1,67 €	2,19 €	0,99 €	1,77 €	2,30 €	1,36 €	2,41 €	3,34 €	1,47 €	2,51 €	3,45 €	1,57 €	2,61 €	3,56 €
3 enfants	0,89 €	1,36 €	1,89 €	0,94 €	1,47 €	1,99 €	0,99 €	1,57 €	2,09 €	1,36 €	2,19 €	3,14 €	1,47 €	2,30 €	3,24 €	1,57 €	2,41 €	3,34 €
Majoration enfant non in	0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €	
Pénalité de retard par 1/2h	1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €		
AUTRES REGIMES	SOUERS									EXTERIEURS								
	de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€			de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€		
	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir	Matin	Soir	Matin + Soir
1 enfant	1,46 €	2,34 €	2,86 €	1,51 €	2,45 €	2,97 €	1,56 €	2,55 €	3,08 €	1,93 €	3,18 €	4,12 €	2,03 €	3,28 €	4,22 €	2,13 €	3,38 €	4,33 €
2 enfants	1,46 €	2,13 €	2,65 €	1,51 €	2,23 €	2,76 €	1,56 €	2,34 €	2,86 €	1,93 €	2,97 €	3,91 €	2,03 €	3,08 €	4,02 €	2,13 €	3,18 €	4,12 €
3 enfants	1,46 €	1,93 €	2,45 €	1,51 €	2,03 €	2,55 €	1,56 €	2,13 €	2,65 €	1,93 €	2,76 €	3,70 €	2,03 €	2,86 €	3,80 €	2,13 €	2,97 €	3,91 €
Majoration enfant non in	0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €	
Pénalité de retard par 1/2h	1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €		

Création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe

L'organe délibérant après en avoir délibéré, a décidé, à l'unanimité, de créer un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet afin de permettre l'avancement de grade d'un agent titulaire à compter du 1^{er} mai 2019, d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Avis sur la révision n° 1 du SCoT de Caen Métropole

Le conseil municipal après avoir eu un rappel du calendrier de révision du SCoT, du projet de SCoT révisé et des différents

documents le composant, ainsi que la délibération du conseil Syndical du SCoT de Caen Métropole du 6 mars 2019, après avoir pris note des différents points de la révision et après en avoir délibéré, a décidé d'émettre un avis favorable au projet de SCoT révisé.

Désherbage de la bibliothèque municipale

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de renouveler le désherbage de la bibliothèque comme l'an dernier, au tarif suivant :

1 € l'unité et 3 € les 5 unités

Et de reverser l'intégralité des recettes obtenues à l'association Petits Princes.

Soliers en fête



Une deuxième édition très réussie

Dimanche 7 avril la municipalité proposait aux habitants de se retrouver une nouvelle fois pour participer à la 2^e édition de Soliers en Fête. Organisée par l'équipe municipale, cette journée de fête commence dès le matin par l'organisation de la Solarienne et se poursuit l'après-midi par le carnaval.

Cette année encore, les Solarien(ne)s ont été très nombreux à venir profiter de ces deux événements. Dès le matin, la 7^e Solarienne dont l'organisation est confiée depuis deux ans aux Rock raiders de Soliers, a accueilli plus de 200 coureurs venus en découdre sur le 5 et le 10 km. Classée course nature, un très beau parcours alliant différentes surfaces, emmenait ainsi les coureurs à travers les rues et les chemins de la commune pour se terminer au stade. Beaucoup de spectateurs installés tout au long du parcours ont pu suivre et encourager les participants.

Profitant d'un temps radieux, la restauration ouverte le midi a également très bien fonctionné. En attendant le départ du 6^e carnaval prévu à 14h30, les nombreuses activités proposées par le service animation de la commune sur le stade entre 10h et 14h, ont également attiré beaucoup d'enfants. Stand maquillage, de création de couronnes de fleurs, jeux extérieurs, tours de poney, tir à l'arc, etc... ont connu un vif succès.

Dès 14h30, les carnavaliers prenaient possession des rues et s'élançaient derrière le magnifique char de tête réalisé par le centre de Loisirs. Une courte pause d'une quinzaine de minutes au Bois de l'an 2000 a permis de profiter d'un spectacle du cirque *Asymétrique*. Comme chaque année, un long cor-



Un cortège de très nombreux habitants



Cette année, près de 200 coureurs ont pris part à la 7^e Solarienne organisée conjointement par la mairie et les Rock raiders de Soliers.

A mi-chemin, un spectacle étonnant du cirque *Asymétrique* a été proposé au Bois de l'An 2000



tège très impressionnant se déplaçait dans les rues de Solliers et s'étoffait au fur et à mesure que celui-ci avançait.

De retour vers 16h30 au Stade, le petit millier de personnes participant à l'événement assistait à la mise à feu de M. Carnaval marquant ainsi la fin du défilé 2019. Un grand goûter était ensuite offert aux enfants par la municipalité. Les activités prenaient le relais pour clore ce 6^e carnaval de la commune.

Ce fut une magnifique édition 2019. Rendez-vous dans un an !

La municipalité remercie ici vivement toutes les associations, les partenaires, les bénévoles qui s'investissent pleinement dans l'organisation de cet événement et pour la réalisation des chars. Elle remercie aussi particulièrement deux entreprises Solariennes, M. Gobe, menuisier et M. Vermès, Carrefour Contact pour leur soutien logistique et l'aide précieuse qu'ils ont apportée aux bénévoles des chars.



Une vingtaine d'enfants a participé à l'événement.

Gestion des déchets

Une gestion plus vertueuse des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Les Ordures Ménagères Résiduelles, ou OMR, c'est ce qui reste dans nos sacs poubelles lorsqu'on y a enlevé tout ce qui peut être recyclable. Si ce point ultime n'est pas encore atteint, la diminution de ces quantités d'OMR a été impressionnante lors de ces 10 dernières années. Comment en est-on arrivé là et peut-on faire encore mieux ? Cela vaut la peine de s'y pencher.

Le point de départ : le Grenelle de l'Environnement

Rappelez-vous : en 2008, les discussions sur le Grenelle de l'Environnement commencées en juillet 2007 font apparaître des tendances, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets et leur diminution progressive. Le SMICTOM fait une étude sur la composition de nos sacs d'ordures ménagères, appelée caractérisation des OMR. Résultat édifiant : 56 % du contenu des sacs d'OMR auraient pu être recyclés !

Un Plan d'Actions ambitieux du SMICTOM sur la diminution des déchets

Continuer à enfouir ou incinérer des quantités de plus en plus importantes de déchets recyclables ou non n'est plus supportable : des mesures incitatives et fiscales voient le jour, notamment la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) bondit de 8.21€/T en 2008 à 32€/T en 2015. La TVA sur la gestion des déchets passe de 5 à 10 %. Localement, les coûts d'enfouissement augmentent aussi.

Le SMICTOM, afin d'éviter une progression rapide des coûts de gestion des déchets et donc d'augmentations importantes de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), met en place un plan d'actions dont les mesures phares sont :

- l'adoption des sacs transparents pour les OMR et des sacs jaunes pour les collectes sélectives (faites en porte à porte désormais), qui permet un contrôle de leur contenu
- et la construction d'une déchèterie modulaire dotée d'une plateforme pour le compostage des déchets verts.

Des résultats remarquables

Ces mesures sont approuvées par les usagers qui modifient leurs comportements vers un

plus grand respect du tri sélectif. Les résultats sont significatifs : en 10 ans, pour les OMR, on passe d'une moyenne de 275 kg/hab./an à 154 Kg/hab./an, soit 43,7 % en moins ! C'est-à-dire, dans le département, l'un des meilleurs, si ce n'est le meilleur chiffre sur ce poste. Et ceci, sans investissements massifs dans des équipements coûteux et compliqués pour mettre en place une redevance incitative, et sans bouleversement dans les habitudes des usagers.

Doit-on s'en contenter ?

Non, car de nouvelles améliorations sont possibles. En effet, si on regarde les chiffres de la caractérisation des OMR en 2018, on s'aperçoit que le non recyclable, c'est-à-dire les ordures ménagères résiduelles au sens strict, ne représentent pas encore 50 % des quantités mises dans nos sacs transparents, même si on progresse en poids (- 40 kg ou - 41 %).

Les pistes d'amélioration

Les 2 points d'amélioration les plus évidents sont :

- le poste des organiques compostables (restes de repas putrescibles, papiers souillés, marcs de café, déchets de jardin ...) : leur poids a peu diminué dans les OMR (-3kg/hab./an) et leur quantité en fait toujours un poste important (38 % des OMR)
- le poste des emballages, notamment plastiques : leur quantité s'est bien réduite (-72 % des OMR), mais leur réduction est encore facilement réalisable

Comment faire ?

Les organiques compostables : dans une commune qui comprend essentiellement des pavillons avec un jardin, le composteur est un outil idéal facile à utiliser pour recycler ces déchets organiques ; ceux-ci produiront un excellent compost pour amender le jardin potager ou les plates bandes de fleurs.

Les emballages plastiques posent encore problème à certains usagers qui ont du mal à déterminer quels sont les emballages plastiques recyclables : c'est simple, on ne met que 2 choses : les bouteilles et les flacons, c'est-à-dire lorsqu'on a un bouchon (facile à retenir). Tous les autres plastiques vont dans les OMR (barquettes, films, pots de yaourt, polystyrène ...). Autre solution : ne plus consommer l'eau en bouteille, mais celle du robinet dont la qualité est très bonne sur Soliers.

Comment va évoluer la politique de gestion des déchets ?

L'avenir proche, c'est-à-dire d'ici 2022, c'est « l'extension des consignes de tri ». Cette expression veut dire qu'on va rendre obligatoire le recyclage de tous les plastiques (films, blisters, pots de yaourt, jouets etc..) et du polystyrène. Cela va simplifier le tri et diminuer les quantités d'OMR. C'est donc une affaire à suivre.

Jean-Yves GUENNOC
Conseiller Délégué aux Syndicats

CARACTERISATIONS DES OMR EN 2008 ET 2018

Composition des Ordures Ménagères Résiduelles	2008		2018		Evolution	
	Kg/hab./an	%	Kg/hab./an	%	Kg/hab./an	%
Organiques compostables	62	22.5%	58.9	38.1%	-3.1	-5.0%
Recyclables Eco-Emballages	75	27.3%	21.1	13.6%	-53.9	-71.9%
Autres recyclables	17	6.2%	3.3	2.1%	-13.7	-80.6%
Non recyclable	121	44.0%	71.4	46.2%	-49.6	-41.0%
Total	275	100.0%	154.7	100.0%	-120.3	-43.7%

Organiques compostables

Déchets alimentaires - Déchets de jardin - Fraction papiers souillés - Fines organiques

Recyclables Eco-Emballages

Papier - Journaux-magazines - Verre - Bouteilles plastiques

Autres recyclables

DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) : ordinateurs, réfrigérateurs, téléviseurs, téléphones, jeux électroniques, petits appareils ménagers, outils électriques ...

TLC (Textile, Linge, Chaussures) DMS (Déchets ménagers spéciaux) : solvants, huiles, peintures, colles, vernis, aérosols, piles, tubes fluorescents, produits phytosanitaires ...

SOLIERS

Infos municipales



L'AN FÊTE de L'Europe

du 13 au 18 mai
2019

Enfance / Jeunesse (6 à 17 ans)

Cluedo géant, Repas à thème, Quizz, Rallye ...

Scolaire / Périscolaire

Projets d'enseignants, Jeu de 7 familles, Rallye Pays, Repas à thème

Familles / Tout Public

Expo photos, Animations culinaires, Parcours sensoriel, Contes du monde



Soliers Infos

Bulletin mensuel d'informations de la commune

Du 13 au 18 mai 2019 à Soliers

Fêtons l'Europe!

Sous l'impulsion du Réseau jeunesse Caen la mer, La municipalité de SOLIERS accueille cette année sur son territoire la « Fête nationale de l'Europe » du 13 au 18 mai prochain. En partenariat avec les communes de Iffs, Cormelles-le-Royal, Fleury-sur-Orne et Saint-André-sur-Orne ainsi que l'école de Soliers, de nombreuses activités sur ce thème seront proposées. 150 enfants des Centres de Loisirs vont se retrouver le temps d'un après-midi autour d'un grand jeu commun au Bois de l'An 2000.

SI TU AS ENVIE DE PARTICIPER À CETTE JOURNÉE INSCRIS-TOI VITE AU CENTRE DE LOISIRS AUPRÈS DE CAROLINE

AU PROGRAMME

TOUTE LA SEMAINE SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

Jeu de 7 familles • Rallye Pays
Repas à thème au restaurant
scolaire

TOUTE LA SEMAINE SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Interventions extérieures
et débats organisés autour
des projets des enseignants

MERCREDI 15 MAI
de 12h à 16h30 • 6 à 12 ans /
CLUEDO géant sur le thème de
l'Europe au **BOIS DE L'AN 2000**

VENDREDI 17 MAI 2019
de 19h à 22h • 11 à 17 ans /
Repas type « buffet » en fonction
du pays choisi • Quizz musical •
Rallye à la **SALLE DES ANCIENS**

SAMEDI 18 MAI 2019
de 10h à 12h • En famille /
Contes et comptines pour les
enfants jusqu'à 11 ans à la
BIBLIOTHÈQUE DE SOLIERS

De nombreuses activités seront
également proposées dans
les communes partenaires.
N'hésitez pas à consulter
les programmes élaborés par
chacune d'entre elles.

Tous Ensemble, Fêtons l'Europe!

Inscrivez-vous dès maintenant pour
participer à ces activités

Auprès de Caroline au Centre de Loisirs pour le
mercredi Bois de l'An 2000 au **02 31 39 63 79**

Auprès de Cyrille pour la soirée 11/17
à la Salle des Anciens au **02 31 39 63 79**

Auprès d'Aurélië pour la matinée contes et
comptines à la bibliothèque au **02 31 23 14 80**



SOLIERS

Évènement

Infos municipales

Tous à vos agendas!

43^e Fête de la St-Jean



La Municipalité, en partenariat avec les Associations Solariennes, vous invite à venir fêter la Saint-Jean

Samedi 22 & Dimanche 23 Juin 2019

Concerts • Spectacles • Démonstrations
• Jeux pour enfants • Bal de la St-Jean •
• Stands des Associations • Restauration •
• Pique-nique dans le Parc • Manège •

2 jours de Fête à ne pas manquer !

Le programme complet du week-end vous sera communiqué dans le prochain Soliers Infos !

Soliers Infos
Bulletin mensuel d'informations de la commune



Les vacances d'avril viennent de se terminer, l'heure du bilan est arrivée. Cette année, c'est une douzaine de jeunes qui a fréquenté l'Espace jeunes durant les vacances, l'occasion pour eux d'aller à la piscine d'Argences, ou encore de s'essayer sur les trampolines du Normandy Jump. Ces vacances leur ont aussi permis de s'évader au cours d'une belle séance d'Escape-Game. Ils ont passé un agréable après-midi même si, au final, nous n'avons pas réussi à sortir de la pièce dans le temps imparti.

Petite nouveauté cette année, la participation des jeunes au festival « Ça percute à Vieux ». Cette journée fut l'occasion pour eux de visiter le musée de Vieux la Romaine et de pratiquer ensuite le breakdance ou encore la percussion au beau milieu d'un paysage surprenant de site archéologique. La fin de l'après-midi leur a donné l'occasion d'exprimer pleinement leur talent en faisant en public, une petite démonstration des choses acquises dans la journée. Tous gardent un très bon souvenir de cette représentation donnée devant un public enthousiaste... Les sourires de satisfaction en disaient long.

Les vacances d'été arrivent maintenant à grands pas, les inscriptions concernant l'Espace jeunes se dérouleront au cours du mois de juin. **Si tu as des idées, des envies particulières pour cet été, n'hésite pas à venir me rencontrer à l'Espace Jeunes.**

Cyrille Jacqueline

L'espace Jeunes Des vacances et des activités à partager entre copains !



Centre de Loisirs 3-10 ans

Que s'est-il passé pendant les vacances d'avril ?

C'est sous le signe de la Zen Attitude et au travers d'activités détente que nos frimousses ont passé leur 1^{ère} semaine avec la création d'un jardin zen, fabrication de fleurs de lotus et d'attrape-rêves, le tout agrémenté de séances de relaxation et d'un petit tour à la bibliothèque.

Malheureusement le temps pluvieux du mercredi ne nous a pas permis de passer notre journée plein air à la forêt, comme prévu initialement avec les 6/10 ans.

Mais cela n'a pas empêché les enfants de découvrir de nouveaux grands jeux tels que : la Ruée vers l'or, Où est Charly et les Savants fous proposés par leurs animatrices. Ils ont également cuisiné et dégusté leur propre pizza tout en profitant d'une séance film.

La semaine s'est terminée par une rencontre avec le centre de loisirs de Bourguébus avec lequel nous avons passé un super moment autour de jeux au Bois de l'An 2000.



La 2^{ème} semaine s'est passée au temps des châteaux forts pour nos frimousses avec la création de blasons et d'armoiries, la pratique de jeux sportifs du Moyen Âge sans oublier l'heure du conte où chevaliers et princesses pouvaient apparaître dans les livres.

C'est autour d'une journée médiévale que les enfants ont participé à une rencontre inter-centres, où 125 enfants de 3/6 ans ont découvert le village de Creully par un jeu de piste, fait rï-paille lors d'un pique-nique moyenâgeux et participé à de multiples ateliers l'après-midi (création de couronnes, de boucliers, tir à la corde, joutes...).

Pour contrer la pluie du mardi et l'annulation de notre sortie à la Colline aux oiseaux, nous avons emmené les enfants à L'Îlot z'enfants où ils se sont défoulés

pendant 2 heures avec les 6/7 ans, pendant que les 8/10 ans s'entraînaient au tir à l'arc au Club des Archers de Caen.

Le reste de la semaine des 6/10 ans s'est déroulé autour d'activités sportives telles que Binball, Koh koh et une initiation Roller les jeudi et vendredi matin.

Nous avons également partagé une journée inter-centres le mercredi où 75 enfants se sont retrouvés autour de jeux collectifs, dans une ambiance festive où la bonne humeur était de rigueur.

Pour conclure je dirai que petits et grands ont passé des vacances de partages, de rencontres et de vivre ensemble.

Caroline



Accueil de Loisirs de Soliers de 3 à 11 ans



Un été de Nature et de Découvertes

L'été arrive à grands pas et cette année encore, les enfants vont pouvoir participer à **des sorties** (piscine, golf, roller, vélo, accrobranche...), **s'initier à de nouvelles pratiques** et **partager des moments de détente et de loisirs** dans une ambiance ludique et respectueuse de chacun.

Les inscriptions auront lieu du **21 mai au 20 juin 2019** pour les Solariens et du **04 au 20 juin 2019** pour les personnes extérieures à Soliers. Les inscriptions du mois d'août seront prolongées jusqu'au 6 juillet.

Les horaires d'ouverture aux inscriptions sont :

Mardi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h

Jeudi de **16h30 à 19h**

Mercredi de **15h à 18h**

Vendredi de 16h30 à 18h

TOUTE INSCRIPTION FAITE AU DELA DU DELAI IMPARTI SERA MAJOREE DE 5€ POUR LES SOLARIENS ET DE 10€ POUR LES EXTERIEURS.

CAMPS ETE 2019

4/6 ans du **9 au 11 juillet (3 jours)** 12 places - Camp poney à Soumont St Quentin - Camping
7/8 - 9/10 et 11/12 ans du **15 au 19 juillet (5 jours)** 16 places - Camps nature et nautique dans un village viking au lac de la Dathée - Camping - **Test anti-panique obligatoire si activité nautique** (possibilité de choix dans les activités)

6/10 ans du **22 au 26 juillet (5 jours)** 16 places - Camp poney à Soumont St Quentin - Camping
11/13 ans du **22 au 26 juillet (5 jours)** 16 places - Camp Multisport à Thury Harcourt - Camping - **Test anti-panique obligatoire**

La plaquette de l'été sera distribuée prochainement avec l'ensemble des informations

Pour nous contacter :

Centre d'Animation de Soliers - 10 rue des écoles - Tél : 02 31 39 63 79

Caroline Lannier (Directrice du Centre de Loisirs)

enfance@soliers.fr

Braderie de la Bibliothèque de Soliers

TOME 4

Notre bibliothèque a besoin de place ! Cette année encore, et au vu des deux succès enregistrés l'an passé, une nouvelle braderie de livres « réformés » vous est proposée. L'intégralité des recettes des ventes de ces ouvrages sera reversée à l'Association des Petits Princes.

Romans adultes
& jeunesse
DOCUMENTAIRES
Albums
MANGAS...



MERCREDI 22 MAI 2019 • de 14h à 18h
SAMEDI 25 MAI 2019 • de 10h30 à 12h30

Paiement par chèque ou espèces uniquement
Recettes reversées au profit de l'association des Petits Princes



LA BIBLIOTHÈQUE DU CALVADOS

PARTENAIRE OFFICIEL DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

La
BOITE NUMÉRIQUE
VOTRE BIBLIOTHÈQUE 24H/24

**CINÉMA • PRESSE • LIVRES
MUSIQUE • FORMATIONS
JEUX VIDÉO**



La Boite Numérique c'est des films, des séries, des documentaires, mais aussi des revues de presse, des livres, de la musique etc... le tout **en ligne** et **consultable gratuitement**, grâce à votre carte de bibliothèque. Inscrivez-vous sur :



laboitenumérique.bibliondemand.com

Ministère
de la Justice

Majeur sous tutelle, j'ai le droit de voter



Je dois d'abord m'inscrire sur les listes électorales de ma commune, par internet, par courrier, ou en me rendant dans ma mairie.

Le jour du vote, je peux voter moi-même ou donner une procuration.

Pour voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, je dois m'inscrire avant le 16 mai à minuit, en fournissant une copie de mon jugement de tutelle.

Retrouvez-nous sur :
justice.gouv.fr



PERMANENCE MUTUELLE

Votre commune se mobilise pour **votre santé et votre pouvoir d'achat.**

Inscrivez-vous pour comparer
votre Mutuelle

Prochaine permanence :

jeudi 23 mai
de 9h à 12h

Sur inscription auprès de Sandra HAMEL
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :

Samedi 18 mai 2019
de 10h à 12h

Cette permanence est réservée uniquement à l'établissement des actes d'état civil, des recensements militaires, des inscriptions sur les listes électorales et facturation des services périscolaires.

État Civil

NAISSANCE

02/04/2019

Edouard MEURIOT

Fils de Frédéric MEURIOT
et de Séverine POTIER

*Nos félicitations aux heureux parents
et tous nos vœux au nouveau-né.*

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nous vous informons que la bibliothèque sera
fermée **le samedi 1^{er} juin.**

Merci de votre compréhension

FERMETURE DE LA MAIRIE

Nous vous informons que la mairie sera ex-
ceptionnellement fermée le :

Vendredi 31 mai 2019

Merci de votre compréhension

VOTE PAR PROCURATION

Vous ne pouvez pas vous déplacer ou serez absent pour les élections européennes du 26 mai prochain ? Vous pouvez voter par procuration.

Le plus tôt possible, vous devez vous présenter au commissariat de police, gendarmerie ou tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail muni de votre carte identité, passeport ou permis de conduire et d'une attestation sur l'honneur justifiant de l'impossibilité d'aller voter. Vous (le mandant) désignez librement une personne (le mandataire) qui votera à votre place. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de Soliers mais pas forcément dans le même bureau de vote.

Le mandataire n'a pas besoin d'être présent lors de l'établissement de la procuration.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote du mandant, muni de sa propre pièce d'identité et vote à votre nom dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

FÊTE DE L'EUROPE

Chers habitant(e)s,

en raison de la fermeture au public exceptionnelle du Bois de l'an 2000 pour l'organisation de la Fête de l'Europe 2019, le **Mercredi 15 mai de 8h15 à 18h**, nous vous invitons à vous rendre dans les autres parcs communaux ouverts :

- Parc de la Mairie et son city stade
- Parc des Cèdres
- Espace-jeux les lotissements " Clé des Champs " ou " Vert Village ".

Vous remerciant par avance de votre compréhension.

L'équipe municipale.

ÉCOLE PRIMAIRE

maternelle et élémentaire

Inscriptions en petite section ou nouvel arrivant

Depuis le **4 mars 2019**, les enfants nés **jusqu'au 31 décembre 2016** peuvent être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2019/2020.

Pour tout nouvel élève, il faut effectuer une inscription administrative en vous présentant à la Mairie muni :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- D'une pièce d'identité.

Ensuite, il faudra prendre rendez-vous avec Mme BLOHORN, directrice de l'école au 02.31.23.12.78.

RAPPEL !**QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE****1/ Taille des haies**

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent **ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines**, en respectant une hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille haie, perceuse, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal.

Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être **tenus en laisse** et les déjections doivent évidemment être ramassées.

Nous vous rappelons que **les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie** doivent être **déclarés en Mairie**. La détention d'un chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux **sans permis** fait l'objet de **sanctions**.

SOLIERS pendant la seconde guerre mondiale

La Libération racontée aux élèves

À la demande de la directrice des écoles de Soliers, Mme Blohorn et d'un enseignant de CM2, M. Renault, une intervention de représentants d'associations d'anciens combattants et de déportés de la seconde guerre mondiale a été organisée.

Le mardi 2 avril, les élèves de CM1 et CM2 ont ainsi pu accueillir et écouter le **Capitaine Granotier**, ambassadeur du Régiment de la Chaudière, unité d'infanterie de l'armée canadienne qui a participé à la libération de Soliers en juillet 44, accompagné de **M. Lebret**, un Solarien porte-drapeau et responsable de l'Association des déportés, internés et familles de disparus du Calvados.

Devant une assemblée très à l'écoute, ces derniers ont commencé par présenter Adolf Hitler, le nazisme et la **Blitzkrieg** (Guerre éclair) tristement efficace, avant d'en arriver à la bataille de Normandie et plus précisément au débarquement Allié du 6 juin 1944 appelé Opération OVERLORD.

À partir de là, le Capitaine Granotier est entré dans les détails en parlant du parcours du régiment canadien de la Chaudière, débarqué à Bernières-sur-mer (Juno Beach), avant de libérer



Le Capitaine Granotier et M. Lebret



Carpiquet puis Colombelles, pour contourner Caen. Arrivés sur Soliers le 21 juillet 1944, ils ont alors pris la relève des Anglais de l'opération GOODWOOD qui avaient libéré le village deux jours plus tôt, pour finalement tenir la position une dizaine de jours. Enfin, ils se sont retrouvés avec d'autres régiments alliés à combattre la 7^e armée allemande dans une grande bataille baptisée « la poche de Falaise ».

« **C'était une grande première pour moi** » nous avoue le Capitaine Granotier : « **je n'avais en-**

core jamais présenté le parcours de mon régiment à des élèves, j'ai d'ailleurs été surpris par l'intérêt qu'ils m'ont porté et par les questions posées, aussi nombreuses que pertinentes. »

Pour la suite, le porte-drapeau Solarien, M. Lebret, a prévu avec les enseignants une seconde intervention pour présenter en détails la déportation et les camps de concentrations, avec le témoignage de son père, ainsi que sur la vie à Caen pendant la reconstruction d'après-guerre.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Les cérémonies du 8 mai 2019 :

Grentheville à 15h30 :

- Cérémonie au Monument aux Morts
- Dépôt de gerbe
- Stèle

Soliers à 16h15 :

- Cérémonie au Monument aux Morts
- Dépôt de gerbe

Hubert-Folie à 17h00 :

- Cérémonie au Monument aux Morts
- Dépôt de gerbe
- Stèle

Bourguébus à 18h00 :

- Cérémonie au Monument aux Morts
- Dépôt de gerbe
- Dépôt de gerbe à la stèle des Canadiens, avec Hymnes
- Remise de médaille

Venez nombreux !

Nous comptons sur votre présence à ces cérémonies du souvenir afin de rester fidèles à la Mémoire des Morts de toutes les guerres.

LABEL ECOLE FEMININE DE FOOTBALL
BRONZE
2018-2021

TOI AUSSI
**VIENS JOUER
DANS MON CLUB**

Portes ouvertes Bourguébus Soliers FC

Tu es une fille, tu as entre 6 et 15 ans, tu veux découvrir le football entre copines, viens essayer le Mardi 14 Mai 2019 à 18h au Stade de Bourguébus

Contact : Nathan Viart - responsable foot animation féminin 06.81.68.92.20

Le comité de jumelage de Soliers
vous propose

un méchoui



le dimanche 19 mai 2019

à partir de 12 h à la salle polyvalente

Informations pour les réservations :

07.81.66.67.10

Coupon à déposer avant (le 10/05/2019) avec votre paiement par chèque dans la
boîte aux lettres du Comité de Jumelage

Rue des écoles à Soliers (boîte aux lettres à côté de la Poste)

NOM : Prénom :

Menu Adulte : 18 € x.....

Apéritif : Kir

Entrée : pâté et crudités

Gigot : x..... ou grillades x

Accompagnement : frites

Dessert

Café

Menu - 12 ans : 10 € x.....

Apéritif : Coca ou jus d'orange

Entrée : pâté et crudités

Gigot : x..... ou grillades x

Accompagnement : frites

Dessert



TREMPLIN

organise la session 2019

" découverte des WHISKIES "

Vous êtes amateurs de Whiskies , vous appréciez ces différents alcools, car il y en a une multitude, que vous n'arrivez pas à cerner, TREMPLIN se propose comme les fois précédentes de vous guider à travers le berceau de cette Eau de Vie qu'est le SCOTCH, en passant par les "Single Malt", les "Blends", l'Irlande et l'Amérique du nord.

Vous souhaitez y participer, retenez cette date

VENDREDI 24 MAI 2019

20H30

Salle Communale du Presbytère de SOLIERS

Le nombre de participants étant limité, retournez le plus rapidement possible le bulletin d'inscription ci-dessous.

Participation : **30 €**

A retourner à mon adresse mail p.bideau@wanadoo.fr ou dans la boîte aux lettres **TREMPLIN** situé à gauche de la Mairie

Pour tout renseignement Téléphone : 02 31 23 14 15

**Soirée dégustation Whiskies 2019 - Vendredi 24 mai 20h30 -
Salle Communale du Presbytère de SOLIERS**

Nom.....Adresse.....

Ville.....Code Postal.....

N° de Téléphone..... Adresse Mail.....

Nombre de participants

Réservé aux ADULTES (plus de 18 ans)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé – Boire avec modération

MARDI 23 ET MERCREDI 24 JUILLET 2019



L'association TREMPLIN vous propose un voyage avec spectacle à LA FERME DES BODIN'S à DESCARTES, sur 2 journées avec le programme suivant :

Jour 1 : Départ de Soliers vers 7 H 30, arrivée à TOURS vers midi, quartier libre pour visiter le « vieux Tours ». Vers 17 H départ vers DESCARTES, repas au restaurant et ensuite spectacle à la ferme des Bodins. Transfert vers votre hôtel.

Jour 2 : Petit déjeuner avant le départ de votre hôtel, visite (pas encore concrétisée dans la région tourangelle) déjeuner dans un restaurant sur la route du retour, ensuite départ vers Soliers.

PRIX PAR PERSONNE 180€ + 10€ (Adhésion Tremplin).

Conditions :

Réservation par personne de 190 € à l'inscription en 3 chèques, le premier de 70 € sera encaissé à réception, le deuxième de 60€ fin mai, le 3^{ème} de 60€ sera encaissé le 15 juillet.

En cas d'annulation de votre part, pour raison de santé ou évènement familial grave, l'association prendra en charge 50 %, 90 € resteront à votre charge.

Pour réserver, la marche à suivre est la suivante :

- 1 Par téléphone auprès de Micheline INIZAN au 06.83.11.07.25. qui pourra vous dire s'il reste des places.
- 2 Les places vous seront réservées verbalement si disponibles.
- 3 Vous concrétiserez avec votre règlement et le bulletin d'inscription ci-dessous dans un délai de 6 jours après votre appel téléphonique (passé ce délai nous annulerons).
- 4 Nous vous confirmerons par retour de mail.

**Le Président
P.BIDEAU**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nombre de personnes :

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Numéro de téléphone portable nécessaire :

Adresse mail :

Les chèques doivent être établis à l'ordre de TREMPLIN et datés du jour de la réservation.

Les précisions concernant le lieu de rendez-vous, horaires... vous seront transmises quelques jours avant le voyage



VOUS CHERCHEZ des PARTENAIRES au TAROT,

Vous jouez au TAROT? VOUS ETES SEUL(e),

TREMLIN

Vous propose une activité, pour tout âge, une fois par semaine.



LE TAROT

Vous êtes intéressé, alors contactez **Bernard HERVÉ au 02 31 39 86 18**

Tous les LUNDI de 14h à 18h SALLE des ANCIENS

10 € pour l'année + 10€ l'adhésion TREMLIN

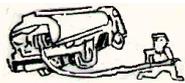
Ou laissez-nous le bulletin ci-dessous dans la boîte aux lettres de TREMLIN, entre la Mairie et l'Agence Postale

NOM.....Prénom.....

Adresse.....VILLE.....

Adresse mail.....Téléphone.....

Nous vous contacterons dans les plus brefs délais



Livraison de Fuel

Jeudi 05 juin

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

OFFRE D'EMPLOI

- ✓ Recherche une personne pour effectuer des heures de ménage à domicile sur SOLIERS.
☎ : 07.83.05.05.92

OBJET TROUVÉ

- ✓ **Un manteau femme marron** a été retrouvé **rue du parc**.
Merci de vous présenter en mairie si celui-ci vous appartient.

OBJET TROUVÉ

- ✓ Un manteau enfant (12 ans) en cuir noir a été retrouvé pendant le Carnaval.
Merci de vous présenter en mairie si celui-ci vous appartient.

OBJET TROUVÉ

- ✓ Un bonnet bébé (12-24 mois) rayé bleu clair et blanc a été retrouvé.
Merci de vous présenter en mairie si celui-ci vous appartient.

Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15

Sauf mercredi après-midi

1 samedi par mois, de 10h à 12h

Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h à 19h

Mardi > 16h – 18h

Mercredi > 9h30 à 12h & 14h à 18h

Vendredi > Fermé à partir du 22/02

Samedi > 10h30 à 12h30

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr



L'Assurance Maladie
sécurité sociale

CPAM DU CALVADOS

Uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 3646

De 8h à 20h

Locaux annexes de la Mairie

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mercredi : 14h00 – 16h30

Mardi – Jeudi – Vendredi :

9h00 – 12h00 et 14h00 – 16h30

Samedi : 9h00 - 12h00



ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE À DOMICILE

Aide aux familles et
aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



SiAD
Soins Infirmiers À Domicile

Soins Infirmiers À Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS

Tél : 02 31 23 15 90

Assurés par Mme LAUDE-PRINS Christine

Mission locale

Permanences :

**Tous les jeudis
de 9h à 12h**

Veuillez contacter
la Mission Locale pour prendre RDV,
ou pour toute information supplémen-
taire.

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes
de 16 à 25 ans.

Tél : 02.31.15.31.95.

Assistante Sociale

Pour tout renseignement ou
rendez-vous auprès
d'une assistante sociale
adressez-vous au :

**Centre médico-social de Bour-
guébus :**

Tél. 02 31 23 11 95

**Centre médico-social de
Giberville :**

Tél. 02 31 72 05 15

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER Jean-Marc :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre

8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février

9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



Nouveaux Ateliers Techniques communaux
Zone d'activités > Rue des Bréholles

Anciens Ateliers Techniques communaux
> **Nouvelle Maison des Associations**
Place St-Vigor

JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sacs poubelles transparents

Mardis 7, 14, 21 et 28 mai
Mardis 4, 11, 18, 25 juin

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs jaunes
Vendredis 10 et 24 mai
Vendredi 7 juin

Contact Utile /
Syndicat Mixte de Collecte des
Ordures Ménagères
SMICTOM de la Bruyère
Tél. : 02 31 23 84 63

Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

MAI 2019

HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activité & Place St Vigor :
Du lundi au vendredi
8h15 à 17h00
Samedi
8h45 à 17h00

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activité :
Du lundi au vendredi
8h15 à 17h00
Samedi
8h45 à 20h15

Place St Vigor :
Du lundi au vendredi
8h15 à 20h15
Samedi
8h45 à 20h15

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Lundi 6 mai

Jeudi 9 mai

Lundi 13 mai

Jeudi 16 mai

lundi 20 mai

Jeudi 23 mai

Lundi 27 mai

Mercredi 29 ou Vendredi 31 mai *

Lundi 3 juin

Jeudi 6 juin

*Le jeudi 30 mai étant Férié, le ramassage sera décalé au mercredi précédent ou au vendredi suivant. Veuillez contacter le SMICTOM pour plus d'informations.